



United Nations
Peacebuilding

Peacebuilding Fund

**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds) – NUNO**

<p>Intitulé du projet : Projet d'appui au renforcement des initiatives locales des jeunes pour la consolidation de la paix en Guinée.</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) : Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD)</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet : Kristin Seljeflot Directrice Financement et Partenariats Adresse : ACORD – Nairobi, Kenya Téléphone : +254 20 27 211 85 E-mail : kristin.seljeflot@acordinternational.org</p> <p>A partir de janvier 2018 : Chloé Huynh Conseillère en développement de programmes – Afrique de l'Ouest Adresse : ACORD – Dakar, Sénégal Téléphone : +221 77 703 42 62 E-mail : chloe.huynh@acordinternational.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom Le Réseau Afrique Jeunesse de Guinée -RAJGUI Le Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix en Guinée -WANEP-Guinée</p> <p>Le projet sera exécuté en étroite collaboration avec la Commission Provisoire de réflexion sur la réconciliation Nationale (CPRN) ; le Ministère de la Jeunesse, le Ministère de l'Unité Nationale et la Citoyenneté ; et le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ; la direction nationale de l'éducation civique ; le département d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide de la CEDEAO.</p> <p>Site du projet : Guinée, Ville de Conakry (Communes de Ratoma, Matoto, Matam, Kaloum et Dixinn). Région de Kankan (Kankan, Siguiri, Kouroussa, Mandiana) ; Région de Nzérékoré (Gueckedou, Macenta, Nzérékoré, Beyla, Yomou et Lola) ; Région de Faranah (Faranah, Kissidougou, Dinguiraye).</p>
<p>Descriptif du projet : Ce projet vise la poursuite de la mise en place des mécanismes du dialogue de paix communautaire et de concertation entre les groupes de jeunes¹ hommes, femmes et filles (H/F), plus particulièrement, le renforcement des dispositifs de</p>	<p>Coût total du projet : Fonds pour la consolidation de la paix : 850 000 \$ Première tranche : 297 500 \$ Deuxième tranche : 297 500 \$ Troisième tranche : 255 000 \$ Autre : 0</p>

<p>prévention et de gestion pacifique des conflits existants. Ceci sera réalisé par le biais de l'opérationnalisation d'un système national d'alerte précoce et de réponse rapide qui soit plus sensible au genre et animé par les jeunes H/F. En effet la participation inclusive des jeunes H/F dans ces mécanismes précités constitue pour eux/elles, non seulement une opportunité de contribuer aux questions qui les concernent dans la gouvernance locale mais aussi et surtout, cette participation leur procurera un environnement propice de forger de nouvelles mentalités transformatives qui valorisent leur apport dans la consolidation de la paix durable dans leur pays.</p>	<p>Date de démarrage du projet proposée : 1^{er} Novembre 2017 Date d'achèvement du projet proposée : 30 Avril 2019 Durée totale (en mois)² : 18 mois</p>
<p>« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : <u> 2 </u> <i>Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.</i> <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i> <i>Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.</i></p>	
<p>Résultats du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultat 1 : Les jeunes hommes, femmes et filles participent activement au renforcement de la cohésion sociale, à la prévention et à la résolution des conflits à travers l'opérationnalisation du système national d'alerte précoce et de réponse rapide dans les zones cibles du projet. • Résultat 2 : Les jeunes hommes, femmes, filles et les décideurs locaux sont conscients de la valeur ajoutée, de l'inclusion, et du droit des jeunes à participer dans les instances de la gouvernance locale et du développement de leur communauté. 	
<p>Domaine de résultat du Fonds³ résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul) : <i>Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2)</i></p>	

² La durée maximale d'un projet IRF est de 18 mois.

³ Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. *Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :*

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité; (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration;
(1.4) Dialogue politique;

2. *Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :*

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. *Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :*

(3.1) Génération d'emplois; (3.2) Services de base.

4) *(Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).*

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'État/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

(Pour les projets financés par l'IRF)

<p>Entité(s) bénéficiaire(s)</p> <p><i>Nom du Représentant</i></p> <p>M. Oscar Fernandez-Teran</p> <p><i>Nom</i></p> <p>ACORD</p> <p>Centre 33 Square London</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Director 207 324 4898</p> <p><i>Date et cachet</i></p>	<p>Représentant des autorités nationales</p> <p><i>Nom du Représentant du gouvernement partenaire</i></p> <p>Mr. Kalifa Gassama DABY, Ministre de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté.</p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Titre</i></p> <p><i>Date et cachet</i></p>
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Nom du Représentant</i></p> <p>M. Oscar Fernandez-Teran, Sous-Secrétaire Général</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO), NY</p> <p><i>Date et cachet</i></p> <p>2/12/2012</p>	<p>Coordonnateur Résident (CR)</p> <p><i>Nom du Représentant</i></p> <p>Séraphine Wakana, Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Bureau du CR</p> <p><i>Date et cachet</i></p>

Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectifs du soutien du Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

Annexe C : Accord de financement

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Le contexte socio-politique guinéen a été marqué ces dix dernières années par de nombreuses crises politiques et sociales, des conflits liés à la gestion des ressources naturelles et l'accès aux services sociaux de base, des violences intercommunautaires à base ethniques et politiques, renforcées par une fragilité de l'état de droit, de la justice et des déficits de gouvernance. En effet la Guinée continue de souffrir de graves tensions sociales, accentuées par un contexte de développement économique fortement affaibli par l'épidémie du virus Ebola qui l'a frappée de 2014 à 2016. Certaines régions sont en particulier plus touchées par un climat d'instabilité, de violences et de tensions :

La **région forestière**, notamment la zone de Nzérékoré, est caractérisée par une instabilité récurrente marquée par des violences intercommunautaires à base ethniques et religieuses depuis plus de 40 ans, et souvent instrumentalisées politiquement. Les confrontations répétées qui continuent à moindre ampleur mais de manière régulière, trouvent leurs causes dans des tensions liées à l'accès aux ressources naturelles, l'instrumentalisation de différences culturelles, et l'instrumentalisation d'un climat de méfiance entretenu par une promiscuité sans précédent entre les groupes ethniques et les adeptes des partis politiques.

Par ailleurs, la région de **Haute Guinée**, en particulier les préfectures de Siguiri, Mandiana et Kouroussa sont l'objet d'un afflux massif des hommes et des femmes mais aussi des jeunes garçons et filles venus de l'intérieur du pays et des pays voisins, qui se livrent à l'exploitation artisanale de l'or. L'exploitation anarchique et industrielle des fortes ressources minières de ces zones a entraîné une détérioration de l'environnement et de l'écosystème, une augmentation de la criminalité et une récurrence des conflits et des violences intercommunautaires basées en particulier sur des tensions liées à la gestion des ressources naturelles.

La région de **Conakry**, en particulier les communes de Ratoma, Matoto, Matam, Kaloum et Dixinn, sont les principaux lieux de concentration des manifestations politiques récurrentes ces dernières années, qui sont généralement émaillées de violences et de pertes en vies humaines liées à l'utilisation des armes de guerre ou de chasse et l'utilisation abusive de la force par les forces de sécurité ou par les manifestants.

Les jeunes (garçons et filles, hommes et femmes) ne sont point épargnés dans le contexte ci-dessus décrit. Ils sont malheureusement à la fois les principaux acteurs et les principales victimes de ces tensions et violences. Les grandes villes du pays (Conakry, Kankan, Siguiri, Nzérékoré) sont le théâtre d'exactions et d'affrontements entre jeunes militants des partis politiques, en particulier à l'approche des compétitions électorales ou après la proclamation des résultats des élections.

Les jeunes sont particulièrement sujets aux manipulations des acteurs politiques du fait de leur situation de vulnérabilité et de marginalisation sociale et économique. En particulier la situation de chômage chez les jeunes, dont le taux s'élève à plus de 50% contribue à les maintenir dans la pauvreté et nourrissent en eux des sentiments d'exclusion, de rejet et même du désespoir. Ces sentiments sont encore plus expérimentés par les jeunes filles et les femmes et s'illustrent par un nombre croissant de mariages précoces, l'engagement dans la prostitution et aussi le petit commerce ambulant avec ses facteurs de risques. En plus, la « scolarisation aux niveaux secondaire et supérieur est beaucoup plus faible, d'autant plus pour les jeunes femmes/filles avec des pourcentages de 23% dans le secondaire et 6% dans le supérieur contre 37% et 14%

respectivement pour les hommes. »⁴. « Cette frange sensible de la population reste menacée par des phénomènes croissants qui sont entre autres, la précocité dans la sexualité et les mariages, les grossesses non désirées, l'exposition aux infections sexuellement transmissibles, le trafic et la consommation abusive de substances nocives telles que la drogue et le tabac. La jeunesse est également fortement affectée par la situation des jeunes filles victimes de violences et de discrimination de tout genre. »⁵

Toutes ces formes de vulnérabilités connues par ces jeunes hommes et femmes contribuent aussi à leur marginalisation en ce qui concerne leur participation dans les processus et instances de prise de décision et dans les mécanismes de gouvernance locale. Cette marginalisation réduit leur appropriation des dynamiques locales de développement, l'ancrage dans la communauté et la capacité d'influencer les politiques et pratiques qui touchent ces jeunes.

A titre d'exemple, les mécanismes et programmes de gouvernance locale comme les Plans de Développement Locaux restent peu consultatifs, et les jeunes y sont largement exclus sauf pour une participation à certains diagnostics ponctuels. Pourtant, le code des collectivités prévoit que tous les acteurs locaux soient consultés, y compris les jeunes H/F, qui représentent une partie importante de la population. De même, la Politique Nationale de la Jeunesse (2010-2020) vise aussi à favoriser l'émergence de cadres et de structures réellement représentatifs des besoins et intérêts des jeunes hommes et femmes pour leur participation au développement socio-économique et à la prise de décisions. Cependant, la mise en œuvre de manière concrète de cette politique demeure une réalité lointaine.

Il convient aussi de noter que les femmes, en Guinée, qui représentent environ 52% de la population sont non seulement peu représentées dans les instances de prise de décision tel que le parlement (les femmes occupent 22% des sièges parlementaires et 15% des positions ministérielles)⁶ mais aussi et surtout leur implication dans les processus d'édification de la paix est moins visible. Or l'implication des femmes et jeunes filles dans les processus de prévention et de résolution des conflits produit des résultats positifs comme le confirment les résultats de l'étude globale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.⁷ Et pourtant, la participation effective des femmes et des jeunes filles ensemble avec les jeunes hommes, dans les processus de paix est une condition nécessaire à l'établissement d'une paix durable. C'est sur la base de ce principe que ACORD/WANEP et les autres partenaires œuvrant pour la paix en Guinée ont soutenu la représentation et la participation des femmes au sein des mécanismes de gestion des conflits et de consolidation de la paix au niveau local, préfectoral et régional mis en place et renforcés dans le pays. Cependant, comme exprimé précédemment, cette participation reste trop souvent symbolique, soit parce que l'espace alloué aux femmes et jeunes filles n'est pas exploité, soit parce que les pesanteurs socio-culturelles qui restent vivaces empêchent la valorisation de la parole des femmes et sa participation au sein des mécanismes de prévention et de la résolution des conflits et plus largement sa contribution au sein de la société.

Tandis que beaucoup d'efforts sont actuellement tournés vers le renforcement des politiques et que les projets de formation et d'emploi des jeunes hommes et jeunes femmes se multiplient, la question de participation des jeunes et surtout des jeunes femmes et filles dans le secteur de la prévention et de la résolution des conflits et au sein des mécanismes de gouvernance locale

⁴ Konate, H., N., Fofana M., A., Daffè H., A., Bah Fischer A., S., Haba S., and Traoré Y. (2017). Rapport Pays: Guinée, p 8-9.

⁵ Extrait de la "La Lettre de politique nationale de Développement de la jeunesse et du sport en Guinée" Novembre 2011, p.10

⁶ Konate, H., N., Fofana M., A., Daffè H., A., Bah Fischer A., S., Haba S., and Traoré Y. (2017). Rapport Pays: Guinée, p 10

⁷ Radhika Comaraswamy (2015). Preventing Conflict, Transforming Justice, Securing the Peace. A global study of the Implementation of the United Nations Security Council Resolution 1325, p.5

restent encore trop ignorées alors qu'elles sont partie intégrante des leviers de paix en Guinée. Il en résulte donc la nécessité de promouvoir l'émergence et l'implication des jeunes hommes, femmes et filles dans ces mécanismes locaux et nationaux de prévention et de résolution de conflits afin qu'ils contribuent positivement à la paix durable et au développement de leur pays.

b) Justification du financement par l'IRF :

La République de Guinée n'a certainement pas connu un conflit violent à l'échelle d'une guerre civile mais elle présente des signes qui risquent de tourner en une situation désastreuse, si elle n'est pas prévenue à temps et contrôlée. En particulier, l'analyse de la situation sociopolitique des récents événements révèle l'existence de certains vecteurs de conflits qui nécessitent de réponses programmatiques urgentes.

Cette intervention, ciblant en particulier les jeunes H/F, présente donc une opportunité unique de les impliquer dans les processus et stratégies nationaux visant à reconstruire la nation guinéenne dans tous ses aspects sociaux, politiques, économiques et sécuritaires. Notamment, ce projet vise à capitaliser sur la potentialité des jeunes à devenir des vecteurs de la consolidation de la paix, à travers leur participation active et inclusive dans les mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide. Maximisant sur leur dynamisme, leur capacité d'analyse des comportements de leurs pairs, mais aussi leur appétence et capacités à utiliser les moyens de communication les plus modernes qui permettent des remontées d'informations quasi-immédiates, ce projet contribuera à renforcer les structures des jeunes H/F dans leur quête de jouer un rôle positif, en particulier dans la consolidation de la paix et le développement du pays.

Ce fonds est donc nécessaire pour appuyer l'émergence et l'implication des jeunes hommes, femmes et filles dans les mécanismes locaux et nationaux de prévention et de résolution de conflits, avec un focus particulier sur la promotion de la tolérance religieuse, la résistance aux manipulations politiques et la consolidation du mieux vivre ensemble. Ceci s'effectuera entre autres par le biais d'un investissement dans l'utilisation des médias sociaux, qui sont devenus des plateformes d'action et d'expression libre pour les jeunes H/F, pour la dissémination des messages motivant la jeunesse dans sa diversité à s'engager activement pour la paix et non pour la violence.

C'est donc dans l'optique ci-dessus décrite que le financement sollicité vient donc en appui, d'une manière particulière, aux efforts déjà initiés pour leur consolidation surtout en matière d'implication plus ciblée des jeunes hommes, femmes et filles dans les processus d'alerte précoces, de prévention et de résolution de conflits. En plus, toute cette démarche s'inscrit dans la continuité et la complémentarité des programmes et initiatives soutenus par le PBF et le Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté. Ce projet est en complémentarité avec la stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté, en particulier la mise en place de l'architecture nationale de prévention des conflits à travers l'harmonisation et la coordination des mécanismes nationaux de prévention et de gestion des conflits et de consolidation de la paix. Aussi, cette initiative renforcera la complémentarité avec le Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence du PNUD-ONU Habitat – ONUDI.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Objectif : D'ici 2019 les jeunes hommes, femmes et filles seront des acteurs clés dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et participeront activement dans les

mécanismes d'alerte précoce, la gouvernance locale et dans le développement de leurs communautés.

Théorie de changement : Si les jeunes hommes, femmes et filles sont en mesure de jouer un rôle moteur dans la prévention et la résolution des conflits et la promotion du dialogue de paix entre les communautés, et si ils/elles sont appuyé(e)s pour réaliser leur droit de participation dans les instances de la gouvernance et dans les processus du développement locaux, alors ils/elles seront plus à même de résister aux manipulations politiques et cesseront d'être à la fois auteurs et victimes des crises pour se transformer en acteurs/actrices de la paix et du développement communautaire.

En effet, dans la dynamique des conflits, au niveau local et communautaire en particulier, les jeunes sont souvent des acteurs clés dans l'escalade des conflits et sont notamment les premières cibles de manipulation et d'instrumentalisation pouvant alimenter les tensions, ce qui fait aussi d'eux les acteurs ayant le plus grand potentiel de prévention et de gestion des conflits. La valorisation de leur participation dans les stratégies de consolidation de la paix est donc un élément incontournable pour rompre le cycle de la violence et pour la construction de la paix. L'approche de « people to people » adoptée dans l'exécution de ce projet permettra donc de créer un environnement où les jeunes seront mis au centre des actions proposées, et notamment les jeunes femmes, qui souffrent le plus souvent d'une double mise à l'écart, sur la base de leur sexe tant que par leur âge.

Résultat 1 : Les jeunes hommes, femmes et filles participent activement au renforcement de la cohésion sociale par la prévention et la résolution des conflits à travers l'opérationnalisation du système national d'alerte précoce et de réponse rapide dans les zones du projet.

Produit 1.1 Les capacités des jeunes H/F et des acteurs de paix locaux en analyse du conflit, alerte précoce et réponse rapide, qui prennent en compte la dimension genre et permettent de traiter rapidement et pacifiquement les conflits identifiés dans les zones ciblées, sont renforcées.

Activité 1.1.1 Organisation des ateliers de renforcement des capacités des jeunes H/F et des structures de paix au niveau local, sur les Résolutions 1325 et connexes, la résolution 2250, l'alerte précoce et la réponse rapide et les techniques de prévention et gestion pacifique des conflits. Cette activité qui se tiendra au niveau des 13 préfectures et 5 communes de Conakry pour une durée de trois jours permettra de renforcer les capacités de 660 jeunes H/F soit au moins 50% de jeunes femmes et filles (dont 280 jeunes ambassadeurs, 270 comités jeunes citoyens et 110 venant des autres structures de jeunes. Cette activité sera précédée du recrutement d'un consultant pour la conception des modules et le renforcement des capacités des formateurs et formatrices qui seront redéployé(e)s sur le terrain pour accompagner les 660 jeunes H/F identifié(e)s.

Activité 1.1.2. Sélection et formation, sur base d'équité du genre, des moniteurs préfectoraux, régionaux et du moniteur national pour la remontée et le traitement de l'information d'alerte précoce.

A l'issue des activités de renforcement des capacités des jeunes H/F (activité 1.1.1), 18 points focaux moniteurs préfectoraux, 4 moniteurs régionaux et 1 gestionnaire du système à Conakry seront choisis au sein des trois structures (l'organisation de jeune RAJGUI, ACORD et WANEP) selon les critères précis de connaissance et d'ancrage local, de niveau de formation universitaire ou professionnelle, de capacités informatiques, et de sensibilité à la dimension genre sur la base du bénévolat. Ils seront outillés durant 3 jours en techniques de collecte d'informations, et leur traitement et suivront une formation technique sur la soumission de rapports de situation et d'incidents et d'utilisation de la plateforme nationale d'alerte précoce mise en place par WANEP (NEWS Guinée www.wanepguinea.org/news). Une mise à niveau sera également faite au cours de la deuxième année. Les moniteurs identifiés et formés assureront en collaboration avec le comité d'analyse la collecte, l'analyse/traitement et le partage/la remontée des données vers les structures de réponses.

Produit 1.2 : Les informations sur la sécurité humaine qui prennent en compte les aspects du genre tels que les VSBG, les harcèlements et exclusion sexistes, sont collectées et remontées à temps et permettent la réalisation d'analyses périodiques partagées à tous les niveaux (local, préfectoral, régional, national et sous régional) pour favoriser l'émergence de propositions concrètes qui incorporent les besoins identifiés des jeunes femmes et filles pour la prévention de conflits émergents et la prise en charge adéquate.

Activité 1.2.1 : Mise en place et formation d'un comité d'analyse des informations sécuritaires
Le comité d'analyse sera composé de 10 personnes (au moins 50% de femmes) dont 1 représentant de ACORD, 1 de WANEP, 1 du Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté, 1 du Ministère de la Jeunesse, 1 du Ministère de l'Enseignement pré Universitaire et de l'Alphabétisation (Direction Nationale de l'Education Civique), de 4 membres du RAJGUI et d'1 statisticien informaticien. Ce comité sera formé en collaboration avec le département d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide de la CEDEAO en techniques d'analyse des informations sécuritaires et la formulation de documents de politique liés à la sécurité humaine. Le Comité se réunira chaque mois pour analyser les conflits identifiés et leur impact sur les jeunes H/F au niveau local, préfectoral et régional et orienter les initiatives de réponse qui prendront en considération les besoins spécifiques des jeunes H/F et seront menées par les structures habilitées.

Activité 1.2.2. Production et diffusion d'un bulletin semestriel d'information et d'analyse sur l'alerte précoce et la réponse rapide.

Le gestionnaire du système d'alerte précoce, en collaboration avec le comité d'analystes et les moniteurs locaux rédigera 3 rapports sous forme de bulletin d'alerte précoce sur la situation sécuritaire du pays, avec un accent spécial sur les jeunes H/F. Un bulletin de capitalisation sera aussi produit à la fin du projet. Ces rapports seront publiés à l'intention des partenaires au développement, le gouvernement et la population générale pour attirer leur attention sur les menaces de paix dans le pays, faisant lumière sur le rôle des jeunes H/F. Il contiendra aussi les recommandations pertinentes, mettant en exergue celles qui soient propres aux jeunes H/F ; adressées à qui de droit et fera l'objet d'une large diffusion sur les réseaux sociaux et les sites web des partenaires afin d'atteindre le maximum de personnes.

Produit 1.3 : Des actions de médiation, de sensibilisation et ou de plaidoyer sont menées par les jeunes hommes et femmes des structures locales de paix auprès des communautés en faveur de la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble.

Activité 1.3.1. Organisation de sessions de médiation, de plaidoyer, de sensibilisation et gestion pacifique des conflits par les jeunes hommes et femmes des structures locales de paix sur base des problèmes identifiés.

En fonction de chaque situation conflictuelle révélée par le système d'alerte précoce et selon l'analyse des rapports d'incidents et de situation récurrents par le comité d'analyse, des sessions ponctuelles de sensibilisation ou de mobilisation des populations, de médiation ou de négociation à l'endroit de parties en conflits ou de lobbying et de plaidoyer à l'endroit des autorités ou des décideurs impliquées seront menées par les jeunes hommes et femmes des structures de paix formées afin de promouvoir la cohésion sociale et le vivre ensemble dans leurs localités qui valorisent l'équité du genre comme pilier incontournable dans la consolidation de la paix durable. Les équipes de médiation seront toujours de 50%H/F.

Résultat 2 : Les jeunes hommes, femmes, filles et les décideurs locaux sont conscients de la valeur ajoutée, de l'inclusion, et du droit des jeunes à participer dans les instances de la gouvernance locale et du développement de leur communauté.

Produit 2.1 : Les jeunes leaders, hommes, femmes et filles sont à même de faire valoir leurs droits et devoirs en termes de citoyenneté et de participation aux mécanismes de gouvernance et de développement communautaire.

Activité 2.1.1. Formation des jeunes H/F ciblés sur la citoyenneté et les mécanismes de gouvernance locale.

Le partenaire RAJGUI facilitera l'identification de 630 (35 par commune) de jeunes dont au moins 50% de jeunes femmes et filles présentant un fort potentiel de mobilisation et de leadership qui seront formés sur les questions de citoyenneté ainsi que sur les mécanismes et les textes régissant la gouvernance locale afin de les préparer à s'impliquer davantage dans les questions de gouvernance et de développement au sein de leur communauté et sensibiliser leurs pairs sur ces questions. Un consultant sera recruté à cet effet conformément aux TDRs élaborés et validés par le comité de pilotage.

Activité 2.2.2 Sensibilisation de masse des jeunes hommes, femmes et filles en faveur de leur mobilisation citoyenne et leur implication dans la gouvernance locale.

En plus des activités de renforcement des capacités, des actions de sensibilisation seront menées auprès de 5000 jeunes dont 50% de jeunes femmes et filles sur l'importance de leur participation à la gouvernance et à l'exercice de la citoyenneté. Cela prendra notamment la forme d'émissions et spots radios préparés et animés par les jeunes, de tables-rondes, des régis publicitaires et de journées de sensibilisation de masse.

Produit 2.2 : Les autorités et décideurs locaux sont sensibilisés et amenés à une meilleure prise en considération du droit des jeunes à la participation dans la prise de décision et les mécanismes de gouvernance au niveau local et l'importance de la réalisation de ce droit.

Activités 2.2.1 Identification des pratiques faisant obstacle à la participation des jeunes H/F à la gouvernance locale et processus de prise de décision

Les partenaires de mise en œuvre du projet effectueront un diagnostic sur les obstacles limitant une participation effective des jeunes et des femmes/filles aux processus de prise de décision et un rapport sera compilé à cet effet pour informer l'action d'engagement citoyen et de plaidoyer. Les pratiques défavorables seront abordées et déconstruites lors de ces différentes réunions de plaidoyer.

Activités 2.2.2. Actions de plaidoyer/lobbying auprès des décideurs pour la prise en compte des jeunes dans la gouvernance locale.

Avec l'appui de quelques jeunes hommes et femmes leaders, le RAJGUI mènera 18 réunions de plaidoyer et de sensibilisation dans les préfectures et communes couvertes par le projet avec les principaux décideurs (leaders politiques, leaders religieux, conseils communaux, groupes parlementaires, partis politiques) sur les questions de participation des jeunes hommes et femmes à la prise de décision et à la gouvernance locale, en s'appuyant notamment sur les dispositions du code des collectivités et de la Politique Nationale de la Jeunesse. Un accent sera mis sur les pratiques socio-culturelles qui font obstacle à l'inclusion et à la participation des jeunes et plus particulièrement les jeunes femmes et filles dans les instances de la gouvernance locale

Produit 2.3 : Le partage d'expériences et de conseils des jeunes modèles de réussite venant des localités ciblées permet de soutenir et d'encourager le développement d'initiatives locales positives de la jeunesse.

Activité 2.3.1. Mise en place d'un système de réseautage, de partage d'expériences et de soutien entre les jeunes modèles de réussite, en mettant en évidence les cas de réussite modelés par les jeunes femmes et filles avec les jeunes H/F des communautés dont ils/elles sont issu (e)s.

Après l'identification des jeunes hommes et femmes « modèles de réussite » sur la base des critères définis (au moins 50% de femmes), un atelier de formation sur les techniques de coaching (rôle des mentors) sera organisé à Conakry. Ensuite, 18 réunions de partage d'expérience et plusieurs séances de coachings seront organisées entre des jeunes « modèles de réussite » venant des localités ciblées, c'est-à-dire des jeunes qui ont réussi à s'affirmer au sein de leur communauté et à réaliser des projets porteurs et innovants dans les secteurs artistique, culturel, social et/ ou économique avec les jeunes issus de ces localités afin de soutenir,

d'encourager et d'appuyer le développement d'initiatives locales positives de la jeunesse par effet d'exemple, de motivation et d'entraînement.

Groupe cible : Les bénéficiaires directs du projet au nombre de 12740 dont 50% de femmes et indirects (environ 4 millions de personnes) sont les jeunes hommes , les jeunes femmes et filles des localités ciblées , en particulier les jeunes mobilisés au sein des structures de paix existantes tels que la Synergie Communale des Acteurs de Paix, les jeunes ambassadeurs de paix, et Comités Jeunes Citoyens pour la Paix, les jeunes des OSC et réseaux locaux (notamment les membres du Réseau Afrique Jeunesse de Guinée, et les jeunes potentiellement leaders (jeunes diplômés, investis dans la communauté ou volontaires). Le projet impliquera également les acteurs clés des communautés et des structures de concertation et de paix des zones ciblées, notamment les femmes leaders, les communicateurs traditionnels, les autorités et élus locaux, les leaders traditionnels et religieux. Tous ceux-ci ont été soigneusement ciblés à cause non seulement de leur capacité potentielle de contribuer positivement à l'opérationnalisation des systèmes d'alerte précoce mais aussi et surtout à cause de l'opportunité qu'offre ce projet d'impliquer les jeunes femmes et filles dans lesdits mécanismes pour rendre ces derniers plus sensible au genre.

Couverture géographique : Le projet sera mis en œuvre dans 4 des 8 régions administratives les plus touchées par les conflits, au sein des préfectures ou communes à fort potentiel conflictuel, soit : la Région de Conakry (Communes de Ratoma, Matoto, Matam, Kaloum et Dixinn) ; la Région de Kankan (Kankan, Siguiri, Kouroussa, Mandiana) ; la Région de Nzérékoré (Gueckedou, Macenta, Nzérékoré, Beyla, Yomou et Lola) et la Région de Faranah (Faranah, Kissidougou, Dinguiraye).

b) Budget : Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire	Montant alloué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes	Catégorie de dépense (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Résultat 1 : Les jeunes hommes, femmes et filles participent activement au renforcement de la cohésion sociale à la prévention et la résolution des conflits à travers l'opérationnalisation du système national d'alerte précoce et de réponse rapide dans les zones du projet.					
Produit 1.1	Les capacités des jeunes H/F et acteurs locaux en analyse du conflit, alerte précoce et réponse rapide, qui prennent en compte la dimension genre dans les zones ciblées, sont renforcées.	89 493,87	44 746,93	Transfert et subvention à WANEP	• Atelier de formation des formateurs: 6 477,15; • Renforcement des capacités des 660 jeunes au niveau local : 83 016,72
		65 206,24	32 603,12	Transfert et subvention à WANEP	• Atelier de formation des moniteurs : 8 790,41 ; • Mise à niveau à la deuxième année : 6 365,66; • Opérationnalisation du système (Prise en charge des moniteurs locaux et les frais des réunions d'analyses d'informations : 50 050,17
Produit 1.2:	Les informations sur la sécurité humaine sont collectées et remontées à temps et permettent la réalisation d'analyses périodiques partagées à tous les niveaux pour favoriser l'émergence de propositions concrètes.	7 190,64	3 595,32	Transfert et subvention à WANEP	Atelier de formation des analystes : 719,64
		13 377,93	6 688,96	Transfert et subvention à WANEP	Production des bulletins d'alerte semestriels de 2000 copies : 13 377,93
Produit 1.3	Des actions de médiation, de sensibilisation et ou de plaidoyer sont menées par les jeunes hommes et femmes des structures locales de paix auprès des communautés en faveur de la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble.	52 374,58	26 187,29	Transfert et subvention à WANEP	• Actions de sensibilisation dans les 18 localités : 20 066,89; • Les sessions de plaidoyer : 32 307,69
Produit 1.4	Frais du personnel, le cout du bureau et les frais de mission du partenaire WANEP pour la mise en œuvre des activités	47 387,96	23 693,98	Transfert et subvention à WANEP	Prise en charge du personnel pour 18 mois : • Gestionnaire du système : 7 023,41 ; • Chargé du suivi évaluation : 14 046,82 ; • Charge sociale : 6110,37

				Transfert et subvention à WANEP	Frais de placement pour la mise en œuvre des activités: 10 033,44
				Transfert et subvention à WANEP	Contribution sur le coût bureaux (location bureau, électricité, Eau); communication (téléphone, internet): 8024,75
Résultat 2 : Les jeunes hommes, femmes, filles et les décideurs locaux sont conscients de la valeur ajoutée, de l'inclusion, et du droit des jeunes à participer dans les instances de la gouvernance locale et du développement de leur communauté.					
Produit 2.1	Les jeunes leaders, hommes, femmes et filles sont à même de faire valoir leurs droits et devoirs en termes de citoyenneté et de participation aux mécanismes de gouvernance et de développement communautaire.	82 486,06	41 243,03	Transfert et subvention à RAJGUI	• Atelier de formation des formateurs : 3 924,19; • Renforcement des capacités des 630 jeunes au niveau local : 78 561,87
		20 066,89	10 033,44	Transfert et subvention à RAJGUI	Actions de sensibilisation de masse, les émissions radios, production et diffusion des spots dans les 18 localités : 20 066,89
Produit 2.2	Les autorités et décideurs locaux sont sensibilisés et amenés à une meilleure prise en considération du droit des jeunes à la participation dans la prise de décision et les mécanismes de gouvernance au niveau local et l'importance de la réalisation de ce droit.	32 107,02	16 053,51	Transfert et subvention à RAJGUI	Les sessions de plaidoyer/lobbying au niveau local dans les 18 préfectures/communes couvertes par le projet : 32 107,02
Produit 2.3	Le partage d'expérience et de conseils des jeunes modèles de réussite venant des localités ciblées permet de soutenir et d'encourager le développement d'initiatives locales positives de la jeunesse	89 682,27	44 841,14	Transfert et subvention à RAJGUI	• Formation des jeunes leaders ciblés «modèles de réussites» en technique de coaching : 12 424,75; • Ateliers de partage d'expériences et coachings entre les jeunes modèles et les autres jeunes de la localité : 59 197,32; • Frais d'appui aux coaches (mentors) : 18 060,20
Produit 2.4	Frais du personnel, le coût du bureau et les frais de mission du partenaire RAJGUI pour la mise en œuvre des activités	44 799,33	22 399,67	Transfert et subvention à RAJGUI	Prise en charge du personnel pour 18 mois : • Responsable des opérations : 12 040,13 • Comptable : 7023,41 ; • Charges sociales : 5528,43.
				Transfert et subvention à RAJGUI	Frais de placement pour la mise en œuvre des activités: 10033,44
				Transfert et subvention à RAJGUI	Contribution sur le coût bureaux (location bureau, électricité, Eau); communication (téléphone, internet): 8024,75
Résultat 3: Gestion et Suivi-évaluation du projet					
Produit 3.1:	Gestion du projet	52 808,03	26 404,01	Personnel et autres employés	Prise en charge du personnel pour 18 mois : • Chef de projet : 17 056,86; • Responsable Administratif finances : 13 846,15; • Chauffeur : 3 010,03; • Directeur Pays ACORD : 10 234,11; • Charges sociales : 12 802,68
				Fournitures, produits de base, matériels	Fournitures bureau pour ACORD,
				Équipement, véhicules et mobilier	1 Véhicule-4x4; 4 motos, 4 ordinateurs, kits internet et 23 téléphones des moniteurs; les kits informatiques du bureau
				Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Contribution sur le coût bureaux (location bureau, électricité, Eau); communication (téléphone, internet); frais d'entretien des équipements
				Service contractuels	Communication / médias
				Frais de déplacement	• Frais de mission de ACORD et les partenaires pour la mise en œuvre du projet: 50 167,22
				Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Atelier de capitalisation des acquis du projet

Produit 3.2	Suivi-évaluation du projet	13 377,93	6 688,96	Service contractuels	• Audit financier du projet: 13377,93
		55 741,36	27 870,68	Service contractuels	• Etude de base (baseline): 13377,93 • Evaluation à mi-parcours du projet: 13377,93 • Evaluation final indépendante du projet: 28 985,51
Coûts indirects		55 607,36	27 803,68	Coûts indirects	7% de la catégorie 1 à 7
TOTAL		850 000,00	425 000,00		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense

BUDGET D'UN PROJET DU FONDS				
Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire : 850 000 \$			TOTAL
	Tranche 1 35%	Tranche 2 35%	Tranche 3 30%	
1. Personnel et autres employés	18 482,81	18 482,81	15 842,41	52 808,03
2. Fournitures, produits de base, matériels	1 404,68	1 404,68	1 204,01	4 013,38
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	18 822,74	18 822,74	16 133,78	53 779,26
4. Services contractuels	25 362,32	25 362,32	21 739,13	72 463,77
5. Frais de déplacement	13 906,35	13 906,35	11 919,73	39 732,44
6. Transferts et subventions aux homologues	190 460,48	190 460,48	163 251,84	544 172,80
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	9 598,04	9 598,04	8 226,89	27 422,97
Sous-total	278 037,42	278 037,42	238 317,79	794 392,64
8. Coûts indirects*	19 462,58	19 462,58	16 682,21	55 607,36
TOTAL	297 500,00	297 500,00	255 000,00	850 000,00

c) Capacité des entités bénéficiaires et partenaires d'exécution :

ACORD est une organisation panafricaine qui œuvre en Guinée depuis 1986. ACORD est riche d'une longue expérience en matière de transformation des conflits, qui privilégie une participation inclusive des communautés concernées dans la recherche des solutions au conflit qu'elles identifient et analysent elles-mêmes pour une plus grande appropriation et domestication des résolutions de paix adoptées. C'est une approche holistique qui aborde le problème du conflit violent sous tous ses aspects politique, social, économique, culturel et son lien direct avec l'agenda national du développement. À titre d'exemple, ACORD a appuyé de nombreuses activités promouvant les moyens de subsistances durables, la sécurité alimentaire, en travaillant directement sur les conséquences des conflits armés survenus dès le début des années 2000 à la frontière Sud Est du pays et dans les pays voisins. Les priorités d'action d'ACORD dans le domaine de la prévention des conflits et de la restauration de la paix sont le renforcement des capacités de la société civile et la sensibilisation et la responsabilisation des citoyens et citoyennes au niveau local, pour promouvoir une vision commune de la justice, un système équitable de règlement des différends et la volonté de s'opposer à l'abus de pouvoir. A cet égard, l'accent est mis sur la participation des femmes et des jeunes qui bien souvent sont marginalisés dans ces processus. En 2016, les financements obtenus auprès de CCFD- Terre

solidaire et le PBF ont contribué à la mise en place de 57 synergies des acteurs de la paix dans 07 préfectures de la Guinée Forestière (N'Zérékoré, Beyla, Macenta, Guéckédou, Lola, Yomou et Kissidougou) et au renforcement de leurs capacités en prévention et gestion des conflits. Par ailleurs, au regard de son expertise dans le domaine du suivi évaluation, la communication non violente et de la dynamique engagée avec les structures communautaires en région Forestière et en Haute Guinée, et fort des résultats de la phase précédente du projet PBF, ACORD s'investira aisément dans le renforcement des capacités des structures communautaires des jeunes et des femmes, des OSCs impliquées dans la prévention et la gestion des conflits. Enfin l'organisation dispose d'un système de gestion financière avec des outils et manuels qu'elle utilise depuis des années. Nos relations stratégiques avec les autorités et institutions locales et nationales constituent un atout pour le projet.

Le Réseau Afrique Jeunesse de Guinée (RAJGUI) : Le RAJGUI est une organisation de jeunesse créée en 2003, et reconnue officiellement en 2007 par le Ministre de l'intérieur et de la sécurité sous le no A/N4030/M.I.S/CAB/SACCO/2007. De nos jours, il compte une vingtaine d'organisations et associations de jeunesse de Guinée, et est représenté dans les 5 communes de Conakry, les 33 préfectures et les 304 communes rurales du pays à travers ses points focaux et comités jeunes citoyens et citoyennes mis en place depuis 2009. Sa niche est particulièrement dans la mobilisation et la sensibilisation des jeunes autour des questions d'intérêt national. Sa présence active dans plusieurs des localités cibles de ce projet est un avantage dans la capitalisation de nos synergies d'action.

Le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix en Guinée (WANEP-Guinée) : Le WANEP-Guinée est une organisation guinéenne qui œuvre pour la prévention, la gestion des conflits et la consolidation de la paix en Guinée et est un partenaire d'ACORD et du PNUD pour la mise en œuvre de projets de consolidation de la paix financés par le PBF. Le réseau est également partenaire dans le cadre de la mise en œuvre du système sous régional d'alerte précoce et de réponse rapide de la CEDEAO dénommé ECOWARN depuis 2002 et système continental d'alerte précoce d'UAWARN de l'Union Africaine depuis le début de l'année 2017. Son expertise dans les systèmes d'alerte précoce est un grand atout pour la mise en œuvre des activités planifiées dans ce projet, en particulier la collecte, l'analyse et le traitement des informations sécuritaires.

	NOM DE L'ENTITÉ	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	ACORD Guinée	CCFD, NED, PNUD/PBF, CPRR (Gouvernement Neerlandais) et Development Alternatives Inc	421 720	0
Année financière en cours	ACORD Guinée	CCFD, NED Development Alternatives Inc	178 518	0
Année financière précédente	RAJGUI	USAID, CEDEAO, OSIWA, PNUD.	231 823	0
Année financière en cours	RAJGUI	CEDEAO, OSIWA, PNUD, WACSI, EU/PASOC.	202 742	0
Année financière précédente	WANEP Guinée	PNUD/PBF, USAID/CRS, CPRN, Bureau régional.	120 620	0
Année financière en cours	WANEP Guinée	USAID/CRS, Bureau régional	154 706	0

L'examen par le PBSO inclura les éléments suivants déjà recus:

- Rapport annuel de l'organisation bénéficiaire;
- Document attestant de la perception de fonds d'un contributeur du PBF;
- États financiers audités des trois années précédentes;
- Une lettre des auditeurs externes de l'organisation bénéficiaire indiquant que cette dernière dispose des systèmes financiers, moyens de contrôle interne et capacités de gestion des fonds requis par le projet. Au moment de la présentation, les auditeurs doivent également être membres d'une association nationale ou régionale d'audit;

Enregistrement du statut juridique d'association à but non lucratif et exonérée d'impôts (à l'échelle internationale et, le cas échéant, dans le pays de la proposition de projet).

Date de l'expiration de l'enregistrement dans le pays de la proposition de projet⁸: la convention d'ACORD en Guinée existe et est reconduite de manière tacite

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Le projet sera mis en œuvre par le consortium (ACORD, RAJGUI et WANEP) sous la responsabilité du chef de file ACORD récipiendaire des fonds. ACORD assume l'ensemble des responsabilités de gestion, de transfert des fonds à chaque entité membre, de la reddition des comptes et des résultats et informera sur une base régulière le secrétariat permanent du PBF des avancées dans la mise en œuvre des activités. Le schéma de pilotage et de mise en œuvre du projet se présente comme suit :

- Comité de Pilotage (CoPil) ;
- Secrétariat permanent du PBF
- Unité de gestion du projet ;
- Comité Technique du PBF

1. Le Comité de Pilotage (CoPil)

Le consortium avec l'appui du secrétariat du PBF et le ministère de l'unité nationale et de la citoyenneté (MUNC) mettra en place un comité de pilotage pour fournir une orientation stratégique au projet, et veillera à ce qu'il soit guidé et suivi par toutes les parties prenantes. Les membres du CoPil concourent à la mise en œuvre du projet en définissant les orientations stratégiques ainsi que l'assurance qualité des interventions et joueront le rôle de pool de lobbying pour l'accompagnement institutionnel du projet par l'ensemble des parties prenantes. La présidence sera assurée par le ministre de MUNC. Les réunions trimestrielles seront organisées avec l'ensemble des acteurs membres sur convocation du Ministre. Certaines réunions de la revue se tiendront dans la zone du projet afin d'assurer la participation et la représentation des partenaires régionaux et locaux. Toutes autres personnes ou structures jugées utiles par la revue pourront participer à ses travaux en tant que personnes ressources invitées. Le CoPil sera composé comme suit :

- un représentant par entité (ACORD, RAJGUI, WANEP) ;

⁸ L'enregistrement renouvelé doit être soumis en cas de l'expiration au cours de la mise en œuvre du projet afin de transférer le montant total des fonds.

- des représentants du secrétariat permanent du PBF ;
- un représentant du Ministère de l'Unité Nationale et de la citoyenneté ;
- Un représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- Un représentant du Ministère des affaires sociales et de la promotion féminine
- Un représentant du Ministère de la Jeunesse.
- Un représentant du ministère de la sécurité
- Une représentante des organisations féminines de la société civile

2. Le Secrétariat permanent du PBF

Sur la base du plan de travail annuel (PTA) et des rapports d'activités qui lui seront soumis par l'équipe du projet, l'équipe du Secrétariat formulera des orientations sur la conduite du projet, fera le point sur sa mise en œuvre et sur les difficultés y afférentes et des recommandations pour l'obtention des résultats en mettant l'accent sur le rôle du niveau central dans le pilotage et l'accompagnement du processus de mise en place de la stratégie nationale de consolidation de la paix en cours d'élaboration par le Ministère de l'Unité Nationale. Le Secrétariat et l'Unité de gestion du projet se réuniront au début de chaque mois pour faire le point de l'état d'avancement des activités menées par les trois entités.

3. Comité Technique du PBF Guinée : Constitué des représentants des Agences des Nations Unies, des départements Ministériels et autres acteurs travaillant dans le domaine de la prévention et de la gestion des conflits. Le comité technique sera régulièrement informé de l'évolution des programmes par le Secrétariat permanent du PBF. Le comité se réunira une fois par semestre⁹.

4. Unité de Gestion du Projet (UGP)

Au démarrage du projet Sous la coordination du chef de file du consortium, l'UGP établira un plan d'opérations avec des indicateurs de performance qui sera partagé avec le Comité de Pilotage. Elle bénéficiera de l'expertise des membres du groupe de travail des Nations Unies sur la prévention et gestion des conflits (task force du PBF Guinée) ainsi que d'une expertise genre consolidation de la paix.

Tout au long de la période de mise en œuvre du projet, les documents suivants seront fournis :

- rapports trimestriels, semestriels, des rapports de missions de suivi et d'évaluation et de clôture du projet ;
- termes de référence liés à chaque activité qui seront partagés avec le Secrétariat permanent du PBF ;
- De brefs états financiers trimestriels et état financier consolidé (à la fin du projet) ;

L'unité de gestion du projet a en charge les fonctions de planification des activités, élaboration des plans et des outils de suivi, planification des missions conjointes sur le terrain en collaboration avec le secrétariat du PBF ainsi que la gestion de synergies avec les autres acteurs, mise en œuvre d'activités, suivi évaluation des activités, contrôle interne et préparation des rapports. ; L'unité aura aussi la responsabilité du patrimoine du projet et de la gestion financière. Les ressources humaines de l'Unité de Gestion du projet comprendront :

⁹ L'équipe du projet se rapprochera du bureau de coordination résidente des NU pour le calendrier de leur réunion

Un Chef de projet (ACORD), un responsable Administratif et financier (ACORD), un responsable chargé du suivi-évaluation (WANEP); un comptable (RAJGUI), News Manager (WANEP), une chargée du plaidoyer, de mobilisation sociale et le genre (RAJGUI), un responsable des opérations (RAJGUI) et un chauffeur. Le coordinateur National WANEP et le directeur pays ACORD seront également mis à contribution du projet

Tableau des responsabilités. Le tableau ci-dessous décrit les postes requis pour la mise en œuvre du projet et les responsabilités dévolues à chaque agent. 05 unités seront prises en charge par le projet à 100% à savoir le Coordinateur de projet, le charge de suivi évaluation, le comptable le Responsable des Operations et le chauffeur, tandis que le Responsable Administratif et finances à 80% et le News manager à 70% . Le recrutement de nouvelles unités au sein des 3 structures respectera les procédures administratives en vigueur au niveau d'ACORD.

Poste	Responsabilités
Coordinateur du Projet (ACORD) (100%) ¹⁰	Chargé de la coordination et de la mise en œuvre de toutes les activités du projet sur le plan administratif, technique et financier. Il assure la planification et le suivi des activités, la production des rapports, appui aux partenaires. Il participe aussi aux réunions externes, aux missions de supervision des partenaires et à l'évaluation finale. Premier répondant du projet devant le partenaire financier PBSO et les partenaires techniques, prépare les contributions du projet au comité de pilotage. Il communique sur le projet et suit les règles de sécurité, la gestion des risques, la formation de l'équipe de mise en œuvre sur le Do No Harm et les principes d'intervention.
Responsable Suivi-évaluation (ACORD) (100%)	Assurer la coordination du processus du suivi et évaluation ; Travailler en collaboration avec les partenaires et autres intervenants clés dans la conception et la mise en place d'un dispositif de suivi /évaluation et la collecte, l'analyse et l'interprétation des données recueillies. Faire une réflexion critique sur la mise en œuvre des activités et proposer des solutions. Documenter les leçons apprises et contribuer à la préparation des rapports narratifs et l'évaluation finale. Il s'agit d'une personne qui était sur un projet qui vient d'être clôturé. Ce qui justifie sa prise en charge à 100%.
Responsable Administratif et financier (ACORD) (80%)	Responsable de toutes les questions financières, administrative et logistique du projet, il assure le respect des procédures comptables des bailleurs et de l'organisation au sein du projet, élabore les budgets prévisionnels, prépare les demandes de fonds, facilite l'audit financier. Il apporte un appui conseil aux partenaires dans la gestion des fonds mis à leur disposition.
Comptable (RAJGUI) (100%) à recruter	Responsable de la gestion des fonds mis à la disposition du partenaire RAJGUI, il élabore et soumet des rapports financiers périodiques au responsable administratif et financier.
News Managers (WANEP) (70%)	La NEWS manager coordonnera les activités relatives du système d'alerte précoce au niveau national en collaboration avec le chargé du suivi et évaluation. Elle sera en relation avec tous les moniteurs communautaires afin d'assurer le bon fonctionnement du système au jour au jour. Elle assurera la soumission à temps et le contrôle qualité des informations/ rapports soumis par les moniteurs communautaires ; Elle servira de pont entre NEWS et ECOWARN en s'assurant que toutes alertes ou données important (e) s soit intégrer dans ECOWARN et le système continentale de l'union africaine ; Elle fournira les informations d'alerte précoce, analysera la vulnérabilité de la zone à la situation sécuritaire et initiera la production des rapports d'alerte précoce y compris les bulletins NEWS, policy brief et autres reports requis / sur demande par semaine, mois, trimestre ou annuel.
Responsable des opérations et chargée	Sous la responsabilité du coordinateur projet au niveau d'ACORD, il est

¹⁰ Pourcentage de la prise en charge du poste sur le projet.

du plaidoyer, de mobilisation sociale et le genre (RAJGUI) (100%) à recruter	responsable de la planification, de la mise en œuvre des actions de plaidoyer de mobilisation sociale et de la prise en compte effective du genre. le suivi et la mise en œuvre de toutes les activités affectées au partenaire RAJGUI.
Chauffeur (100%)	Assure les déplacements du personnel du projet, distribue les courriers et assure l'entretien du véhicule et la tenue du cahier de bord.

b) Déboursement des fonds:

	Pourcentage	Indice
Tranche 1	35 %	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation formelle du projet
Tranche 2	35 %	<ul style="list-style-type: none"> • Dépense d'au moins 75 % de la première tranche • Présentation dans les délais d'un rapport semi-annuel ou annuel
Tranche 3	30 %	<ul style="list-style-type: none"> • Dépense d'au moins 75 % de la deuxième tranche • Présentations dans les délais d'un rapport semi-annuel, annuel et final

Gestion des risques : Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Difficulté de jeunes de différents mouvements politiques ou identitaires à travailler ensemble pour le bien-être et le développement de la communauté	Haute	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de mise en œuvre des activités basées sur les principes d'impartialité, la diversité, la participation constructive et l'écoute active des participants, dans le cadre d'une démarche constructive et de <i>ne pas nuire</i>. • Les formations organisées par le projet permettront de regrouper les jeunes et de favoriser le dialogue constructif au sein des différentes mouvances • Jeunesse impliquée dans les décisions relatives aux critères de vulnérabilités et la mise en œuvre d'activités spécifiques pour assurer la participation aux activités du projet.
Détérioration de la situation sécuritaire dans les zones d'exécution du projet qui limite la mise en œuvre des activités ou le déplacement du personnel du projet	Moyenne	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Les structures et acteurs de paix contribueront par des actions de sensibilisation de réduire la fréquence des conflits locaux • Des approches spécifiques de prévention des conflits seront mises en œuvre de manière concertée et participative dans les zones cibles,

			<p>notamment dans le cas d'une confirmation de la tenue d'élections locales en 2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de mesures de sécurité validées par la coordination nationale d'ACORD et suivi régulier de la situation sécuritaire. • Des outils seront mis à disposition des équipes des communes pour leur permettre d'être déployé chaque fois que de besoin • En cas de suspension des voyages, utilisation de l'Internet et du téléphone, et re-planification des activités si nécessaire.
Résistance des décideurs et leaders locaux à la participation des jeunes dans les mécanismes de gouvernance locale	Moyenne	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Conscientisation à l'endroit des autorités locales, sensibilisations aux lois et règlements afférents.

c) Suivi et évaluation :

Le système de suivi évaluation sera basé sur une approche conjointe, inclusive et participative qui associe tous les partenaires Étatiques, non Étatique, le secrétariat permanent du PBF, les autorités locales et les jeunes H/ Femmes. Le cadre logique et de résultats du projet servira de référence et de guide pour le suivi-évaluation continu et le reporting du projet sur la base des critères établis. Au début du projet, l'équipe procédera à:

- une étude de référence (Baseline) pour collecter les données de base et déterminer certaines cibles.
- l'élaboration d'un plan de mise en œuvre avec l'appui du secrétariat permanent du PBF ;
- l'élaboration d'un plan de suivi-évaluation selon le cadre des résultats ;
- des études/enquêtes spécifiques, études de cas ou sondages seront menés au cours du projet pour compléter la collecte des informations. Un accent sera mis sur la collecte des données désagrégées par sexe et les données spécifiques liées au genre.
- des visites de suivi régulières dans les zones ciblées, consultations avec les bénéficiaires et acteurs clés du projet afin d'améliorer la mise en œuvre des activités, de partager et disséminer les leçons apprises, des rencontres mensuelles avec le secrétariat permanent du PBF.
- Des réunions d'équipe bimensuelles de planification et analyse des progrès
- L'élaboration des rapports narratifs et financiers (semestriels, annuel et final) selon les formats obligatoires convenus avec les équipes du PBF.

Un audit externe sera conduit en fin de projet pour évaluer la qualité des rapports, valider l'éligibilité des dépenses, le respect des procédures et la valeur de l'argent par rapport aux résultats obtenus. Un cabinet sera recruté par appel d'offres ouvert. Des missions conjointes de suivi sur le terrain seront organisées selon un chronogramme et TDRs bien définis associant les membres du consortium (ACORD, RAJGUI, WANEP), le secrétariat permanent du PBF, les ministères impliqués et l'équipe de suivi évaluation.

Un comité de pilotage statuera sur la qualité des rapports périodiques, la conformité avec les priorités de l'Etat et du PBF et donnera des recommandations pour l'amélioration de la qualité des activités. Les réunions trimestrielles se tiendront autant au niveau national que dans

chacune des régions ciblées au sein du projet, afin d'assurer la participation des délégués et responsables locaux à ce processus d'évaluation et de conseil. Les partenaires du projet présenteront également des rapports périodiques au sein du comité de pilotage national du PBF dont ACORD est déjà membre depuis 2012. Un budget de 69 119,29 soit 8% du budget sera alloué au suivi et évaluation et à l'évaluation participative au sein du budget global du projet afin d'assurer que les ressources nécessaires sont allouées aux différentes étapes et besoins de suivi-évaluation. Une évaluation interne à mi-parcours sera organisée à la fin de la première année pour voir les gaps enregistrés et faire les ajustements nécessaires dans la mise en œuvre du projet. Cet exercice se fera de façon participative avec les bénéficiaires et tous les acteurs impliqués (Autorités locales, ministères, secrétariat permanent du PB, le consortium et la communauté). Le processus sera appuyé par des personnes ressources en charge de la gestion de l'assurance qualité au Secrétariat de ACORD basé à Nairobi.

À la fin du projet, un atelier de capitalisation sera organisé au niveau national avec l'implication du Ministère de l'Unité Nationale et les autorités locales en vue de partager les acquis du projet et formuler des recommandations pour une couverture Nationale. Ensuite, une évaluation finale externe indépendante sera réalisée par un Bureau externe de consultants recruté par appel à candidatures ouvert. Elle se basera sur les indicateurs définis dans le cadre du Projet et utilisera des méthodes qualitatives et quantitatives pour apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la réalisation des résultats du projet. Les termes de références ainsi que le rapport seront validés avec les partenaires.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Responsabilité, transparence et rapports des entités bénéficiaires :

Les entités bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son statut, ses propres règles, directives et procédures. Chaque entité bénéficiaire est entièrement responsable de la mise en œuvre de l'activité conformément au document de projet signé. Dans le cas d'un examen financier, d'un audit ou d'une évaluation recommandé par PBSO, elle sera également responsable de fournir les documents comptables nécessaires. Elle assurera la gestion professionnelle de l'activité, y compris celles relevant du suivi et de l'évaluation conformément aux directives de PBSO. Elle assurera également la conformité au l'Accord de financement (Annexe C) et les clauses pertinentes applicables du MoU du Fonds.

Rapports

Chaque entité bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard trois mois après la fin de l'année civile (31 mars); états financiers annuels au 31 décembre pour les fonds déboursés par le PBF, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- États financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document de programme approuvé, à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin) durant l'année suivant l'achèvement des activités en question;

- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF dans un délai de 3 mois (31 Mars) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

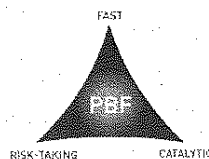
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

Les questions de transfert de propriété requises par l'entité bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures définies par PBSO.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://www.mptf.undp.org>)

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Numéro et intitulé du projet :	Projet d'appui au renforcement des initiatives locales des jeunes pour la consolidation de la paix en Guinée.
Entité(s) bénéficiaire(s) :	Agence de Coopération et de Recherche dans le Développement
Partenaire(s) d'exécution :	Le Réseau Afrique Jeunesse de Guinée (RAJGUI) Le Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix en Guinée (WANEP-Guinée)
Site :	Région de Conakry : Communes de Ratoma, Matoto, Matam, Kaloum et Dixinn; Région de Kankan : Kankan, Siguiri, Kouroussa, Mandiana ; Région de Nzérékoré : Gueckedou, Macenta, Nzérékoré, Beyla, Yomou et Lola ; Région de Faranah : Kissidougou, Dinguiraye
Budget approuvé du projet :	USD 850,000

Durée du projet :	Date de démarrage prévue : Novembre 2017 Date d'achèvement prévue : Avril 2019	Date d'achèvement prévue : Avril 2019
Domaine de priorité du Fonds :	Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits	
Résultats du projet :	<p>Résultat 1 : Les jeunes hommes, femmes et filles participent activement au renforcement de la cohésion sociale et à la prévention et à la résolution des conflits à travers l'opérationnalisation du système national d'alerte précoce et de réponse rapide dans les zones du projet.</p> <p>Résultat 2 : Les jeunes hommes, femmes, filles et les décideurs locaux sont conscients de la valeur ajoutée, de l'inclusion, et du droit des jeunes à participer dans les instances de la gouvernance locale et du développement de leur communauté.</p>	

Produit 1.1 Les capacités des jeunes H/F et des acteurs de paix locaux en analyse du conflit, alerte précoce et réponse rapide, qui prennent en compte la dimension genre et permettent de traiter rapidement et pacifiquement les conflits identifiés dans les zones ciblées, sont renforcées.

Activité 1.1.1 Organisation des ateliers de renforcement des capacités des jeunes H/F et des structures de paix au niveau local sur les Résolutions 1325 et connexes, les résolutions 2250, l'alerte précoce et la réponse rapide et les techniques de prévention et gestion pacifique des conflits.

Activité 1.1.2. Sélection et formation, sur base d'équité du genre, des moniteurs préfectoraux, régionaux et du moniteur national pour la remontée et le traitement de l'information d'alerte précoce.

Produit 1.2 : Les informations sur la sécurité humaine qui prennent en compte les aspects du genre tels que les VSBG, les harcèlements et exclusion sexistes, sont collectées et remontées à temps et permettent la réalisation d'analyses périodiques partagées à tous les niveaux (local, préfectoral, régional, national et sous régional) pour favoriser l'émergence de propositions concrètes qui incorporent les besoins identifiés des jeunes femmes et filles pour la prévention de conflits émergents et la prise en charge adéquate.

Activité 1.2.1 : Mise en place et formation d'un comité d'analyse des informations sécuritaires

Activité 1.2.2. Production et diffusion d'un bulletin semestriel d'information et d'analyse sur l'alerte précoce et la réponse rapide

Produit 1.3 : Des actions de médiation, de sensibilisation et ou de plaidoyer sont menées par les jeunes hommes et femmes des structures locales de paix auprès des communautés en faveur de la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble.

Activité 1.3.1. Organisation de sessions de médiation, de plaidoyer, de sensibilisation et gestion pacifique des conflits par les jeunes hommes et femmes des structures locales de paix sur la base des problèmes identifiés

Produit 2.1 : Les jeunes leaders, hommes, femmes et filles sont à même de faire valoir leurs droits et devoirs en termes de citoyenneté et de participation aux mécanismes de gouvernance et de développement communautaire.

Activité 2.1.1. Formation des jeunes H/F ciblés sur la citoyenneté et les mécanismes de gouvernance locale.

Produit 2.2 : Les autorités et décideurs locaux sont sensibilisés et amenés à une meilleure prise en considération du droit des jeunes à la participation dans la prise de décision et les mécanismes de gouvernance au niveau local et l'importance de la réalisation de ce droit.

Activités 2.2.1 Identification des pratiques faisant obstacle à la participation des jeunes H/F à la gouvernance locale et processus de prise de décision

Activités 2.2.2. Actions de plaidoyer/lobbying auprès des décideurs pour la

Activités principales du projet :

prise en compte des jeunes dans la gouvernance locale

Produit 2.3 : Le partage d'expériences et de conseils des jeunes modèles de réussite venant des localités ciblées permet de soutenir et d'encourager le développement d'initiatives locales positives de la jeunesse.

Activité 2.3.1. Mise en place d'un système de réseautage, de partage d'expériences et de soutien entre les jeunes modèles de réussite,

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : Guinée

Dates du projet : Date de démarrage prévue : Novembre 2017 Date d'achèvement prévue : Avril 2019

Théorie de changement pour l'IRF : Si les jeunes hommes, femmes et filles sont en mesure de jouer un rôle moteur dans la prévention et la résolution des conflits et la promotion du dialogue de paix entre les communautés, et si ils/elles sont appuyé(e)s pour réaliser leur droit de participation dans les instances de la gouvernance et dans les processus du développement locaux, alors ils/elles seront plus à même de résister aux manipulations politiques et cesseront d'être à la fois auteurs et victimes des crises pour se transformer en acteurs/actrices de la paix et du développement communautaire.

Résultats	Produits	Indicateurs		Mode de vérification	Année 1	Année 2	Étapes	
		Indicateur de résultat	1 a					
Description du résultat 1 : Les jeunes hommes, femmes et filles participent activement au renforcement de la cohésion sociale à la prévention et la résolution des conflits à travers l'opérationnalisation du système national d'alerte précoce et de réponse rapide dans les zones du projet.		Indicateur de résultat 1 a Un système d'Alerte Précoce et de réponse rapide couvrant la zone du projet est mise en place et opérationnel. Niveau de référence : 0 Cible : 1		L'existence du système web informatisé. Rapport d'incidents et de situation. PV de résolution de conflit. Interview des bénéficiaires de la médiation Rapport narratif du projet				Toute la période du projet
		Indicateur de résultat 1 b Nombre de communes ayant mis en place des dispositifs opérationnels de SAP/Conflits Niveau de référence : 0		L'existence du système web informatisé. Rapport d'incident et de situation. PV de résolution de conflit. Rapport d'activité	X	X	X	X

		<p>Cible : 18</p> <p>Indicateur de résultat 1 c Pourcentage de conflits majeurs identifiés et résolus avec la participation des acteurs locaux. Niveau de référence : 0 Cible : 75% des conflits répertoriés sont résolus par les structures locales.</p>	<p>Rapport d'activités Rapport d'incident Rapport d'opinion des leaders communautaires</p>												<p>À partir de deuxième trimestre.</p>
	<p>Produit 1.1 Les capacités des jeunes H/F et acteurs locaux en analyse du conflit, alerte précoce et réponse rapide, qui prennent en compte la dimension genre dans les zones ciblées, sont</p>	<p>Indicateur de résultat 1.1.1 Nombre de jeunes et acteurs locaux (hommes et femmes) formés et maîtrisant le SAP/outils de l'analyse des conflits/dynamiques du genre dans ces analyses.</p>	<p>Rapport de formation et la liste des participants Rapport d'activités</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>								<p>1^{er} trimestre de l'année 1 Recrutement et formation de 4 formateurs régionaux. Formation des 200 T1, 300 T2 et 160 T3 660 jeunes H/F par les formateurs.</p>	

	renforcées.	(désagré par sexe et âge et évolution de la performance) <u>Niveau de référence :</u> 0 Cible : 660 (50% de femmes)	Rapport de formation Liste des participants Rapport d'activités	x	X		Formation 1 ^{ère} année Mise à niveau 2 ^{ème} année
Produit 1.2 Les informations sur la sécurité humaine qui prennent en compte les aspects du genre tels que les VSBG, les harcèlements et exclusion sexistes, sont collectées et remontées à temps et permettent la réalisation d'analyses	<u>Indicateur de résultat</u> 1.1.2 Nombre de moniteurs formés et maîtrisant le SAP (désagré par sexe et âge) <u>Niveau de référence :</u> 0 Cible : 23	Rapport d'activités Rapport d'incident Fréquence de pratiques genres déconstruits Fiche de suivi des conflits résolus.	x x x x x	x x x x x		Mise en place du comité 1 ^{er} trimestre. La réunion du comité d'analyse chaque mois	
	<u>Indicateur de résultat</u> 1.2.1 Pourcentage des conflits communautaires rapportés à travers le système SAP, résolus <u>Niveau de référence :</u> 0 Cible : 75%. <u>Indicateur de résultat</u> 1.2.2	Copie des bulletins édités	x	x		Un bulletin produit par semestre puis un bulletin	

<p> périodiques partagées à tous les niveaux (local, préfectoral, régional, national et sous régional)</p>	<p> Nombre de bulletins semestriels d'alerte réalisés et édités. Niveau de référence : 0 Cible : 2 000 copies.</p>	<p> Rapport d'activité Nb de lecteurs/destinataires de bulletins</p>			<p> de capitalisation produit à la fin du projet.</p>
<p>Produit 1.3 Des actions de médiation, de sensibilisation et ou de plaidoyer sont menées par les jeunes hommes et femmes des structures locales de paix auprès des communautés en faveur de la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble.</p>	<p>Indicateur de résultat 1.3.1 Nombre de séances de sensibilisation réalisées par les jeunes sur la prévention des conflits communautaires. Niveau de référence : 0 Cible : 54</p>	<p> Rapport d'activités CD des spots et tables rondes</p>	<p> X X X X X</p>	<p> Des séances de sensibilisation de masse, Tables rondes, spots seront organisées dans chacune des 18 préfectures/communes couvertes par le projet.</p>	
	<p>Indicateur de résultat 1.3.2 Nombre de sessions de plaidoyer et de médiation menées par les structures de jeune pour la résolution pacifique des conflits au niveau local. Niveau de référence :</p>	<p> PV des sessions de plaidoyer Rapports de mission de suivi terrain-Notes de plaidoyer utilisées</p>	<p> X X X X X</p>	<p> Des réunions de formation et cadrage sur les techniques de plaidoyer seront organisées dans chacune des 18 préfectures/communes couvertes par le projet. Les sessions de plaidoyer et de médiation seront dirigées par les jeunes</p>	

	<p>0</p> <p>Cible : au moins 18 sessions réalisées</p>								eux-mêmes.
<p>Description du résultat 2 :</p> <p>Les jeunes hommes, femmes, filles et les décideurs locaux sont conscients de la valeur ajoutée, de l'inclusion, et du droit des jeunes à participer dans les instances de la gouvernance locale et du développement de leur communauté.</p>	<p>Indicateur de résultat 2 a</p> <p>Les jeunes H/F participent à des instances locales de décisions. (désagrégé par sexe et âge)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 25% des jeunes (hommes et femmes) accompagnés par le projet participent aux instances de prise de décision au niveau local avec (50% de femmes)</p>	<p>Rapport d'activités PV de réunion des instances de prise de décisions</p>		x	x	x	x		<p>Formation des 630 au 3^{ème} trimestre</p> <p>Les sensibilisations au cours des trimestres 4, 5 et 6</p>
	<p>Indicateur de résultat 2 b</p> <p>Les décideurs locaux respectent effectivement le droit des jeunes à participer au développement de leurs communautés;</p>	<p>Rapport d'activités</p> <p>Résultat de l'enquête de perception</p>		x	x	x	x		A déterminer

	<p>Nombre d'actes posés par les décideurs en faveur de l'inclusion des jeunes; nombre de jeunes participant aux instances</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : à déterminer après l'étude de base</p>								
<p>Produit 2.1</p> <p>Les jeunes leaders, hommes et femmes sont à même de faire valoir leurs droits et devoirs en termes de citoyenneté et de participation aux mécanismes de gouvernance et de développement communautaire.</p>	<p>Indicateur de résultat</p> <p>2.1.1</p> <p>Nombre de jeunes H/F encadrés qui participent au développement communautaire. (désagrégé par sexe et âge)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 630(50% de femmes)</p>	<p>Rapport d'activités</p> <p>Listes des jeunes concernés</p>							<p>3^{ème} trimestre de l'année</p> <p>1 Formation des 4 formateurs régionaux. Formation des 630 : 300 (T3) et 330 jeunes T4 par les formateurs régionaux</p>
	<p>Indicateur de résultat</p> <p>2.1.2 : Nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation menées par des jeunes</p>	<p>Rapport d'activités</p> <p>CD des spots et tables rondes.</p>			x	x	x	x	<p>2000- Trimestre 3, 2000 Trimestre4, 500 T5 500 T6</p>

	<p>modèles de réussite en provenance des localités ciblées permet de soutenir et d'encourager le développement d'initiatives locales positives de la jeunesse ; de bonnes pratiques capitalisées</p>	<p>connaissances ; nb de bonnes pratiques capitalisées.</p> <p><u>Niveau de référence :</u> <u>0</u></p> <p><u>Cible :</u> 18 réunions (de partage d'expériences)</p> <p>1 atelier de 2 jours de capitalisation, 40 participants</p> <p><u>Indicateur de résultat 2.3.2</u> Pourcentage de jeunes H/F coachés ayant développé des initiatives constructives.</p> <p><u>Niveau de référence :</u> <u>A déterminer</u></p> <p><u>Cible :</u> 65 % de jeunes coachés.</p>	<p>Rapport de capitalisation</p> <p>Rapport de capitalisation Piste d'action de plaidoyer</p>								
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--